

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 29 août 2023

Bilan de mi-mandat

Johanna Rolland invite les habitantes et habitants de Nantes Sud à découvrir le nouveau site de la Persagotière et ses jardins

Le samedi 2 septembre, de 14h à 18h, à l'occasion du bilan de mi-mandat, Johanna Rolland, maire de Nantes, invite les nantaises et les nantais à participer à une après-midi de découverte du nouveau site de la Persagotière et de ses jardins à Nantes sud. Inauguration de nouvelles parcelles potagères et visite des nouveaux jardins, cette journée placée sous le signe de la convivialité sera aussi l'occasion de rencontrer les élus de la Ville de Nantes, présents pour échanger avec les habitantes et habitants du quartier.

La Persagotière et ses jardins, une percée vers la Sèvre



Au cœur de l'ancien domaine de la Persagotière, la Ville de Nantes a aménagé une partie des espaces verts qui lui ont été rétrocédés afin de reconnecter le quartier Nantes Sud aux berges de la Sèvre nantaise. Alors que le site a été transformé pour accueillir 400 nouveaux logements, la municipalité a métamorphosé les lieux avec :

- une coulée verte reliant la rue Frère Louis à la Sèvre,
- une prairie basse abondamment plantée de vergers ,
- un jardin potager en partenariat avec l'association Les Jardins de la Persagotière.

Ce nouvel espace vert public s'étend désormais sur 10 100 m², embelli par 34 arbres et arbustes fruitiers. En parallèle, le 28e jardin familial de Nantes s'y installera et proposera 11 parcelles de jardins familiaux de 50 à 70 m², ainsi qu'une parcelle collective de 300 m², insufflant ainsi une nouvelle vitalité à ce site emblématique.

Au programme

Samedi 2 septembre 2023 de 14h à 18h : jardins de la Persagotière, allée Marie Heurtin, après-midi festive, balade, spectacle et rencontre avec les élu.e.s.

- **14h** : ouverture des stands et du jardin potager de la Persagotière et rencontre avec les élu.e.s de quartier
- **14h - 14h45** : balade commentée du quartier par l'association Mémoire Nantes sud (départ depuis les jardins de la Persagotière)
- **15h15** : concert de samba par Flor Carioca, l'école de Samba de Nantes - ASC Bonne Garde
- **15h30** : inauguration du site de la Persagotière en présence de Johanna Rolland et des élus de quartier
- **16h** : goûter
- **16h30** : spectacle interactif « La boutique fantastique », par l'atelier du livre qui rêve - à partir de 4 ans (traduits par des interprètes en Langue des Signes Française)

- **17h30** : déambulation en musique jusqu'à la guinguette, « La Cambuse » de Pirmil par Flor Carioca - école de Samba de Nantes - ASC Bonne Garde

Bilan de mi-mandat « On l'a dit on l'a fait ! »

Le 1^{er} tour des élections municipales 2020 a eu lieu le 15 mars, deux jours avant l'historique confinement décidé par le Président de la République en réponse à la pandémie du COVID et avant un second tour finalement organisé le 28 juin 2020. Johanna Rolland a été réélue maire de Nantes le vendredi 3 juillet 2020 et s'est engagée vis à vis des Nantaises et des Nantais à revenir vers eux régulièrement afin de **rendre compte de l'action menée à leur service**. À l'heure de la mi-mandat, et dans le cadre d'inaugurations ou rencontres dans les 11 quartiers de la ville, les élus de la majorité municipale vont ainsi aller à leur rencontre pour revenir sur ces trois années si intenses, dans un contexte de crises sanitaire, puis énergétique mais aussi sociale et économique, échanger sur les décisions prises et les actions qui changent leur quotidien dans les 11 quartiers de la ville.

Sur les 323 engagements pris devant les Nantaises et les Nantais, « *44 % sont aujourd'hui réalisés et 44 % sont en cours de réalisation. Le cap est clair et plus que jamais nécessaire : la social-écologie. Ce projet, nous le construisons avec tous les acteurs qui font la richesse de Nantes : associatifs, industriels, culturels, artisans et commerçants, universitaires, habitants etc. Cette social-écologie nous conduit à faire bouger les lignes, à redessiner la ville. Déjà, l'évolution est là, nette, visible, sous nos yeux* » explique Johanna Rolland, maire de Nantes.

Plus d'info et toutes les dates des RDV dans les quartiers nantais : <https://metropole.nantes.fr/mi-mandat>

Les jardins familiaux et partagés à Nantes

La diversité des jardins collectifs à Nantes, est le fruit de l'histoire des quartiers et des habitantes et habitants qui les font vivre. Leur conception varie à la fois en taille et en architecture pour s'adapter à l'environnement et aux besoins du quartier. Le succès des jardins familiaux est tel, que la Ville reçoit de très nombreuses demandes chaque année.



Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain, de 50 à 150m², mises à disposition des habitantes et habitant nantais (une par famille) pour la culture potagère. Elles sont animées par des associations de jardinières et jardiniers, conventionnées avec la Ville de Nantes. Les parcelles sont attribuées aux Nantaises et Nantais ne disposant pas de jardin. En raison du nombre de demandes, le délai moyen d'attente est aujourd'hui de 5 ans. En revanche, les jardins partagés, sont ouverts à toutes et tous à l'échelle d'un quartier.

Les jardins familiaux et partagés supposent une concertation et une coopération dans la durée entre les habitants-jardiniers et les partenaires du projet. Au total, la Ville compte pas moins de 1 220 parcelles potagères qui sont à disposition des Nantaises et des Nantais.

L'implication forte des associations de jardins collectifs

Les sites de jardins collectifs (familiaux et partagés) sont gérés par une soixantaine d'associations (associations de jardiniers, associations de quartier et collectifs de riverains) qui s'impliquent au quotidien dans l'animation de ces différents jardins. Ces associations de bénévoles consacrent beaucoup de temps pour que ces espaces de vie soient accueillants et puissent remplir différentes fonctions :

- **au niveau social** : accueil des nouveaux jardiniers, organisation d'animations, des temps festifs qui permettent de rassembler les adhérents jardiniers, petits voyages de découverte de jardins, fêtes des jardins avec repas conviviaux, et animations (concours de pétanque, bals des jardiniers, échanges sur les techniques de cultures...). De plus, un travail important de médiation est fait par les responsables d'associations pour rappeler à leurs membres les règles de vie commune sur les jardins.
- **au niveau environnemental** : organisation collective pour la fourniture de paillage, d'amendements pour fertiliser les sols, sensibilisation des jardiniers au jardinage naturel, etc.
- **au niveau de l'entretien général des sites** : suivi des équipements, des espaces collectifs, gestion du matériel commun (taille haies, broyeur, etc.).